

ILNAS

Institut luxembourgeois de la normalisation
de l'accréditation, de la sécurité et qualité
des produits et services

ILNAS-EN 16274:2012

Méthodes d'analyse des allergènes - Quantification des fragrances allergènes suspectées dans les produits de consommation - Étape 1 :

Analyseverfahren für Allergene -
Quantifizierung von mutmaßlichen
Allergie auslösenden Duftstoffen in
Verbrauchsgütern - Stufe 1: GC-Analyse

Methods for analysis of allergens -
Quantification of suspected fragrance
allergens in consumer products - Step 1:
GC analysis of ready-to-inject sample

09/2012

Avant-propos national

Cette Norme Européenne EN 16274:2012 a été adoptée comme Norme Luxembourgeoise ILNAS-EN 16274:2012.

Toute personne intéressée, membre d'une organisation basée au Luxembourg, peut participer gratuitement à l'élaboration de normes luxembourgeoises (ILNAS), européennes (CEN, CENELEC) et internationales (ISO, IEC) :

- Influencer et participer à la conception de normes
- Anticiper les développements futurs
- Participer aux réunions des comités techniques

<https://portail-qualite.public.lu/fr/normes-normalisation/participer-normalisation.html>

CETTE PUBLICATION EST PROTÉGÉE PAR LE DROIT D'AUTEUR

Aucun contenu de la présente publication ne peut être reproduit ou utilisé sous quelque forme ou par quelque procédé que ce soit - électronique, mécanique, photocopie ou par d'autres moyens sans autorisation préalable !

ICS 71.100.60

Version Française

Méthodes d'analyse des allergènes - Quantification des
fragrances allergènes suspectées dans les produits de
consommation - Étape 1 : Analyse par GC d'échantillons prêts à
être injectés

Analyseverfahren für Allergene - Quantifizierung von
mutmaßlichen Allergie auslösenden Duftstoffen in
Verbrauchsgütern - Stufe 1: GC-Analyse von
einspritzfertigen Proben

Methods for analysis of allergens - Quantification of
suspected fragrance allergens in consumer products - Step
1: GC analysis of ready-to-inject sample

La présente Norme européenne a été adoptée par le CEN le 4 août 2012.

Les membres du CEN sont tenus de se soumettre au Règlement Intérieur du CEN/CENELEC, qui définit les conditions dans lesquelles doit être attribué, sans modification, le statut de norme nationale à la Norme européenne. Les listes mises à jour et les références bibliographiques relatives à ces normes nationales peuvent être obtenues auprès du Centre de Gestion du CEN-CENELEC ou auprès des membres du CEN.

La présente Norme européenne existe en trois versions officielles (allemand, anglais, français). Une version dans une autre langue faite par traduction sous la responsabilité d'un membre du CEN dans sa langue nationale et notifiée au Centre de Gestion du CEN-CENELEC, a le même statut que les versions officielles.

Les membres du CEN sont les organismes nationaux de normalisation des pays suivants: Allemagne, Ancienne République yougoslave de Macédoine, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République Tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse et Turquie.



COMITÉ EUROPÉEN DE NORMALISATION
EUROPÄISCHES KOMITEE FÜR NORMUNG
EUROPEAN COMMITTEE FOR STANDARDIZATION

Management Centre: Avenue Marnix 17, B-1000 Bruxelles